



SESSION DE FORMATION
EN **DISTANCIEL**

MODULE DE SPÉCIALISATION 3

ENREGISTREMENT RNCP/RS
REDIGER LE REGLEMENT DE CERTIFICATION ET LE PROCESSUS QUALITE

Public

Organismes de formation, ministères, universités, branches professionnelles, Opco, chambres consulaires... possédant ou ayant à conseiller sur un projet d'enregistrement au RNCP ou au RS

Prérequis

- 1 - Avoir suivi notre formation de base sur la certification professionnelle OU satisfaire au test de connaissances correspondant.
- 2 - Avoir déjà participé à un projet de certification OU avoir un projet en cours : premier enregistrement, renouvellement (pour son propre compte ou le compte d'un tiers)

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- > Productions individuelles ou en sous-groupes sur vos projets
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un consultant-formateur, expert en ingénierie de certification et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

Dans le cadre d'un enregistrement au RNCP ou au RS, France Compétences demande, entre autres, des « *documents concernant les modalités d'organisation des épreuves d'évaluation et la mise en place de procédures de leur contrôle* ». Ces documents, à joindre obligatoirement, doivent décrire la manière dont le certificateur engage sa responsabilité dans la bonne mise en oeuvre des modalités d'évaluation jusqu'à la certification finale et comment il les suit, dans son (ses) établissement(s). L'ensemble est à déposer sur le système d'information de France Compétences, dans les rubriques correspondantes à votre dossier.

Cette formation vous permettra de vérifier la complétude de votre dossier - documents conformes aux attendus de France Compétences - et de sécuriser le dépôt de l'ensemble des éléments de votre dossier sur le SI de France Compétences, sous peine de non-recevabilité.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Rédiger tous les documents obligatoires à l'enregistrement d'une certification dont les modalités d'organisation des épreuves d'évaluation et la mise en place de procédures de leur contrôle
- > Soumettre son projet de certification en le déposant sur le système d'information de France Compétences

PROGRAMME

PRODUIRE LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES ATTENDUS PAR FRANCE COMPETENCES

- Le règlement de validation de la certification : objectifs et contenu
- La procédure d'assurance qualité : objectifs et contenu

- Les autres documents nécessaires à l'enregistrement

- Travail en sous-groupe sur vos projets

DEPOSER SA DEMANDE SUR LE SI DE FRANCE COMPETENCES

- Les différentes rubriques permettant le dépôt de sa certification
- La complétude et la recevabilité du dossier.

NOUVEAUTÉ !

La formation ci-dessus vous apportera la méthodologie nécessaire pour réussir vos prochains projets de certification professionnelle.

Vous avez besoin d'un regard personnalisé pour sécuriser vos premiers dossiers (RNCP ou RS) ? Profitez d'un accompagnement individuel complémentaire sur celui de votre choix :

- Relecture par un consultant-formateur de Centre Inffo du règlement de certification et de la procédure d'assurance qualité ;
- Entretien avec ce même consultant pour vous transmettre les résultats de son diagnostic et répondre à vos questions.

La formation, suivie de cet accompagnement individuel, est conçue en tant que parcours de formation ; elle peut donc être prise en charge par votre organisme financeur.

FORMATION AVEC OPTION

+ 3 heures à distance, dans les 2 mois qui suivent la formation

€ 1 995 € HT (TVA 20 %) 2 394 € TTC

FORMATION SEULE

- 7 heures sur 2 jours
- 965 € HT (TVA 20 %) 1 158 € TTC
- De 3 à 6 personnes maximum

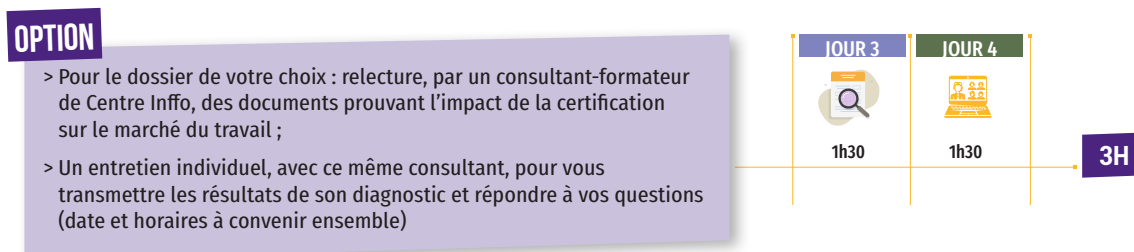
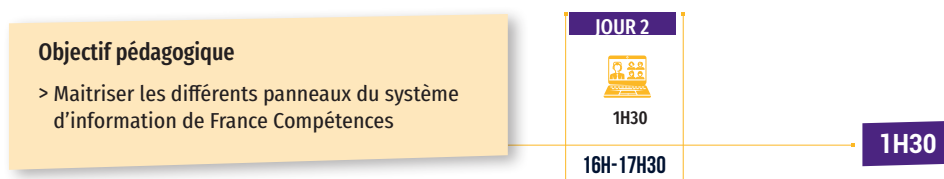
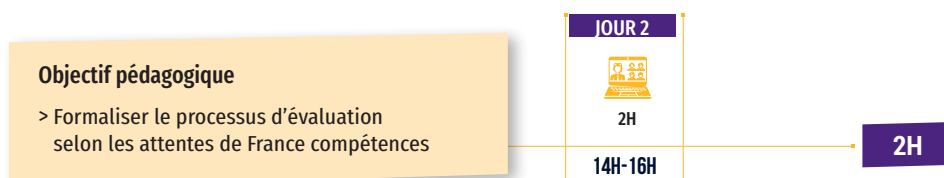
Activez cette option dès votre inscription à la formation !



SESSION DE FORMATION EN **DISTANCIEL**

**ENREGISTREMENT RNCP/RS
REDIGER LE REGLEMENT DE CERTIFICATION ET LE PROCESSUS QUALITE**

FORMATION SEULE	FORMATION AVEC OPTION
🕒 7 heures sur 2 jours	➕ 3 heures à distance, dans les 2 mois qui suivent la formation
€ 965 € HT (TVA 20 %) 1 158 € TTC	€ 1 995 € HT (TVA 20 %) 2 394 € TTC
👤 De 3 à 6 personnes maximum	



Classe virtuelle



Relecture consultant

**Toute une équipe
 au service
 de votre métier**

Inscrivez-vous dès à présent

SE FORMER EN INTER

Nadia Barr - Tél. : 01 55 93 91 83
 Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

**SE FORMER EN INTRA OU SUR-MESURE
 ANALYSE DE VOS BESOINS ET DEVIS**

Nathalie Billard - Tél. : 01 55 93 91 80 / 06 77 18 96 20
 Courriel : contact.commercial@centre-inffo.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Toutes les informations demandées sont indispensables à la prise en compte de votre commande.

JE SOUHAITE M'INSCRIRE À LA SESSION DE FORMATION EN DISTANCIEL

Intitulé : **ENREGISTREMENT RNCP/RS : RÉDIGER LE RÈGLEMENT DE CERTIFICATION ET LE PROCESSUS QUALITÉ**

Date : Tarif : **965 € HT (TVA 20 %) 1 158 € TTC** CODE FORMATION : FOR0005 13
 FORMATION AVEC OPTION Tarif : **1 995 € HT (TVA 20 %) 2 394 € TTC** CODE FORMATION : FOR000729

PARTICIPANT

Nom Prénom.....
 Fonction..... Service.....
 Raison sociale et adresse de l'établissement
 Tél. Courriel.....

CORRESPONDANT FORMATION

Nom Prénom.....
 Fonction..... Service.....
 Raison sociale et adresse de l'établissement
 Tél. Courriel.....
 N° SIRET /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ Code APE/NAF /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ N° client : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ Effectif : /_/_/_/_/_/_/

FACTURATION

Accord de prise en charge d'un Opco⁽¹⁾ Nom de l'Opco Montant de la prise en charge..... € TTC
 Établissement à facturer (si différent du participant) ou Opco
 Adresse
 Contact référent
 Tél. Courriel.....

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

Le bulletin doit être accompagné soit d'un règlement à l'ordre de Centre Inffo, soit d'un bon de commande de votre structure.
 (1) En cas de subrogation, le client doit faire parvenir à Centre Inffo le dossier de prise en charge de son organisme financeur avant le début de la formation.
 A défaut, Centre Inffo facturera directement le client qui se fera rembourser par son organisme financeur (Opco).

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo :
 Par chèque bancaire Par chèque postal
ou je règle par virement, en précisant le titre et la date de la formation :
 Virement postal : IBAN de la Société générale
 FR76 3000 3035 3600 0200 0354 823 / BIC : SOGEFRPP

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.

Lu et approuvé

Date

Cachet et signature

À retourner à Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex - Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr